

*L'enregistrement de l'assemblée est accessible à la population. Vous pouvez communiquer avec nous par courriel : adm@municipalitehatley.com

LE 7 JUIN 2021

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE HATLEY**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE ET PRÉSENCE

Assemblée spéciale du conseil municipal de Hatley, tenue à huis-clos le lundi 7 juin 2021. L'assemblée débute à 20 h 25.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil le 26 mai 2021. Un avis public a été donné le 26 mai 2021 et affiché selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents le maire M. Denis Ferland et les conseillers suivants : M. Gilles Viens, M. Éric Hammal, M. Guy Massicotte et les conseillères Mesdames Chantal Montminy et Hélène Daneau.

L'assemblée est présidée par le maire M. Denis Ferland. Le directeur général, André Martel et la directrice générale adjointe, Mme Abelle L'Écuyer-Legault sont également présents. Le directeur général agit comme secrétaire d'assemblée. Le maire ayant constaté le quorum et la légalité de la convocation, il ouvre la session devant aucun citoyen.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution
2021-090**

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal, et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

ORDRE DU JOUR

De l'assemblée spéciale du 7 juin 2021

1. Ouverture de la séance spéciale et présence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du plan triennal d'immobilisations 2021-2023
4. Période de questions
5. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2021-2023
6. Fermeture de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

**3. PRÉSENTATION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2021-2023**

Présentation du plan triennal d'immobilisations 2021-2023 par le directeur général.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

5. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2023

Considérant que la municipalité doit adopter un plan triennal d'immobilisations pour 2021-2022-2023;

**Résolution
2021-091**

*L'enregistrement de l'assemblée est accessible à la population. Vous pouvez communiquer avec nous par courriel : adm@municipalitehatley.com

Considérant qu'un avis public a été affiché le 26 mai 2021;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte, et résolu d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2021-2023 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

6. **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par le conseiller Gilles Viens, il est 20 h 30.

Denis Ferland
Maire

André martel
Directeur général/secrétaire-trésorier